KANOPÉ Rapport d'activité 2021

une CAE

Kanopé, **Coopérative d'Activité et d'Emploi** créée en 2000, couvre les départements du Gers et des Hautes-Pyrénées.
Kanopé propose aux porteurs de projet un cadre juridique, économique, social et humain pour créer leur activité, vérifier la viabilité de leur projet et pérenniser leur emploi en devenant associés dans un cadre collaboratif et épanouissant.

La CAE est une alternative à la création d'entreprises individuelles et une facilitatrice de transition professionnelle.

130 coopérateurs

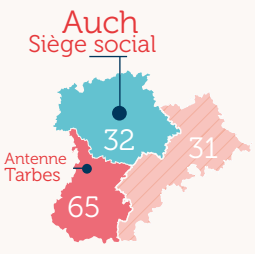

CA en 2021
2 582 855 €

Une activité en hausse de **16%** après COVID

68 % Kanopé, Une entreprise de territoire du CA est réalisé en Occitanie.

Le CA des entrepreneurs provient à :
- 59% des entreprises
- 25% des particuliers
- 9% des collectivités
- 7% des associations

Secteurs d'activité des entrepreneurs

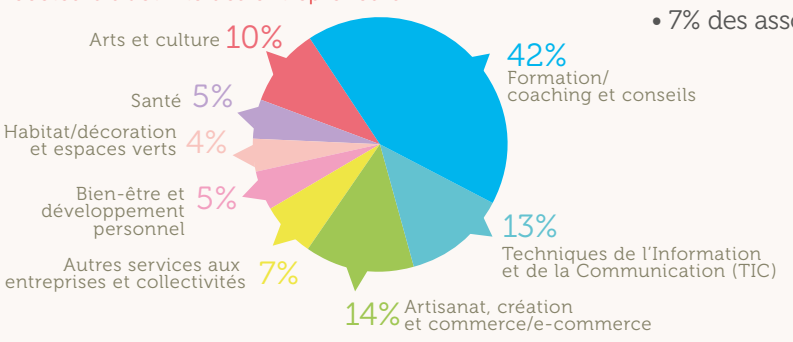

KANOPÉ une entreprise de personnes

Au 31/12/2021, nous comptons :

122 entrepreneurs — **8** Membres de l'équipe d'appui

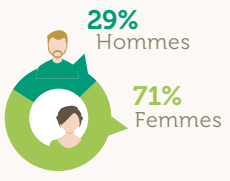

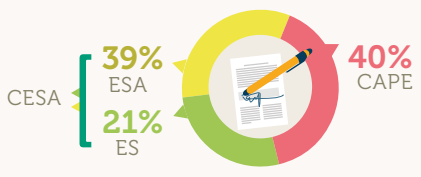

Répartition par âge

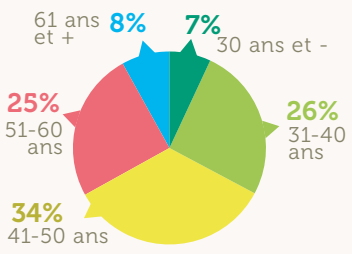

Répartition géographique

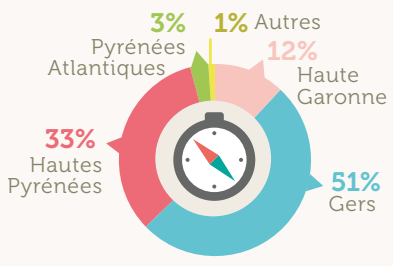

L'entrepreneur bénéficie d'un Contrat d'Entrepreneur Salarié Associé (CESA) à durée indéterminée, assurant une meilleure protection sociale qu'un statut d'indépendant.

ES : Entrepreneur salarié.
ESA : Entrepreneur salarié associé.
CAPE : Contrat d'appui au projet d'entreprise.

KANOPÉ une structure d'accompagnement

Réunions d'info **156** porteurs de projets

Reçus en entretien individuel = 79
Intégrés = 43

Situation d'origine

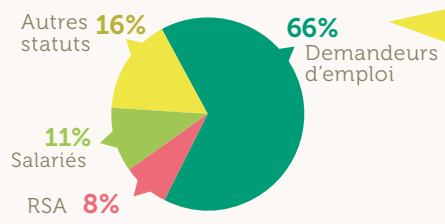

Kanopé, CAE généraliste, accueille les personnes qui souhaitent créer leur emploi, hors professions réglementées et métiers du bâtiment.

En 2021, de nombreux micro-entrepreneurs ont changé de statut en intégrant la CAE pour poursuivre leur activité.

Accompagnement
165 entrepreneurs accompagnés

Kanopé propose un programme de formations pour consolider les compétences entrepreneuriales nécessaires au développement de l'activité des entrepreneurs.

Nombre d'ateliers de formation réalisés : 66
Ce chiffre n'inclut pas les diverses rencontres/réunions entre entrepreneurs telles que Co-Dev, pôles métiers, évènements, séminaire…

8 Nouveaux associés

40 Sorties

Cette année, on note 77% de sorties positives (création d'entreprise ou emploi salarié).

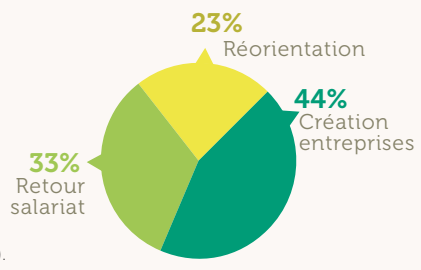

KANOPÉ une entreprise productive et pérenne

En 2021, CA de la coopérative : **2 582 855 €**

CA des entrepreneurs :
2 218 653 € +15%
- **768 425 €** Entrepreneurs Salariés + CAPE — -2%
- **1 450 228 €** Entrepreneurs Salariés Associés — +27%

+ 129 564 € facturés en interne

CA de la structure d'accompagnement :
364 202 €
- **194 745 €** Contribution coopérative des ES — +14%
- **132 685 €** Financements publics — =
- **36 772 €** Prestations externes — +21%

Le volume d'activité global des entrepreneurs a repris son niveau d'avant COVID.
L'augmentation de 27% s'explique par l'intégration de nouveaux associés et la reprise d'activité.
Par contre, l'activité des entrepreneurs en démarrage (<3 ans) est encore en légère baisse après la chute de l'année précédente. Les entrepreneurs qui avaient une activité déjà installée avant le COVID ont repris leur progression. Les entrepreneurs en démarrage ont eu beaucoup de difficultés à lancer leur activité.

Depuis 2000, Kanopé produit de la richesse sur son territoire

Revenu distribué
1 722 603 € Masse salariale
59 ETP
108 038 Heures rémunérées

Comme chaque année, 2 ETP (équivalent temps plein) supplémentaires ont été créés.

Retour sur investissement pour la collectivité
Pour chaque euro d'argent public alloué à Kanopé, la coopérative a restitué 6,6 € de versements fiscaux et sociaux à la collectivité.

1 € — **132 685 €** Financement public → **6,6 €**
- **596 311 €** Cotisations sociales
- **283 361 €** TVA reversée
- **879 672 €** Total

Salaire moyen brut mensuel / entrepreneur

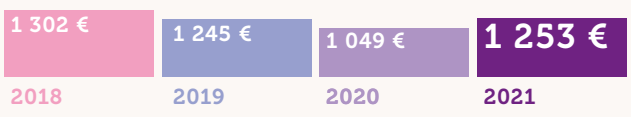

Baisse du salaire moyen en 2020 en raison de l'épidémie de COVID. Rétablissement de la situation en cours.

30% des entrepreneurs ont un revenu complémentaire d'activité.

Evolution des principaux indicateurs

En 2021, le chiffre d'affaires des entrepreneurs a retrouvé son niveau de 2019.

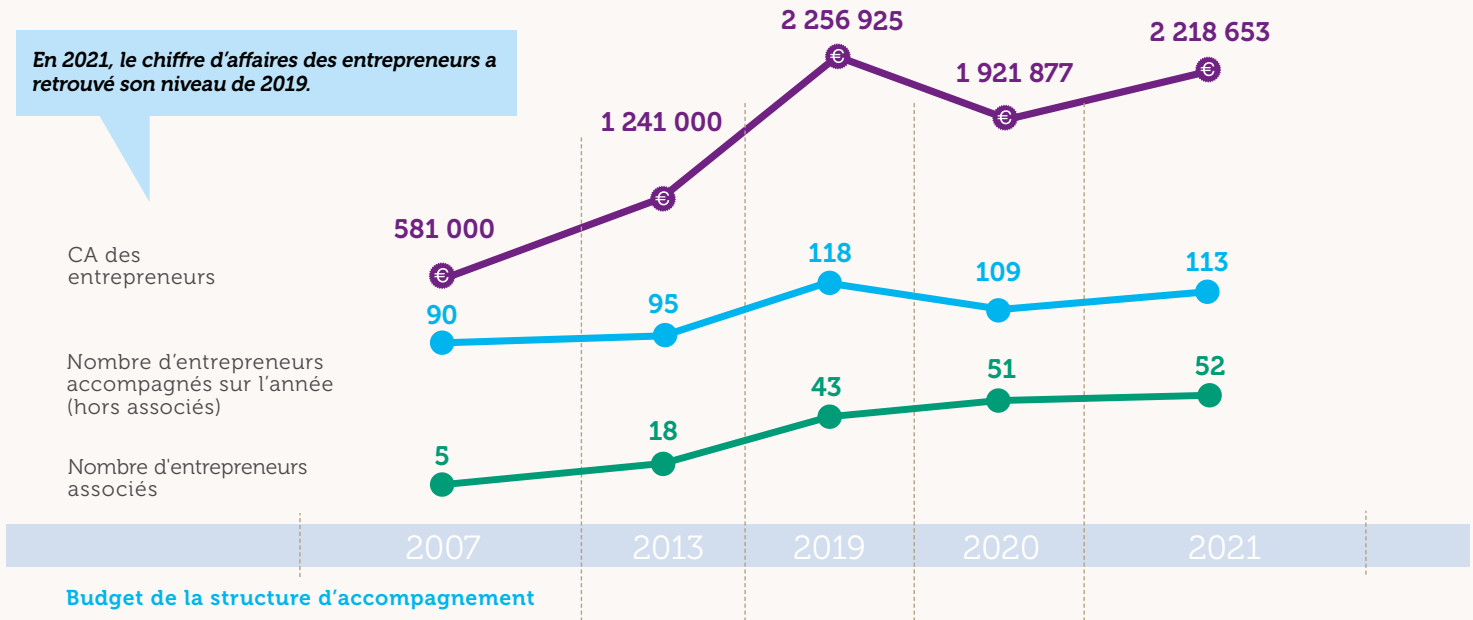

Budget de la structure d'accompagnement

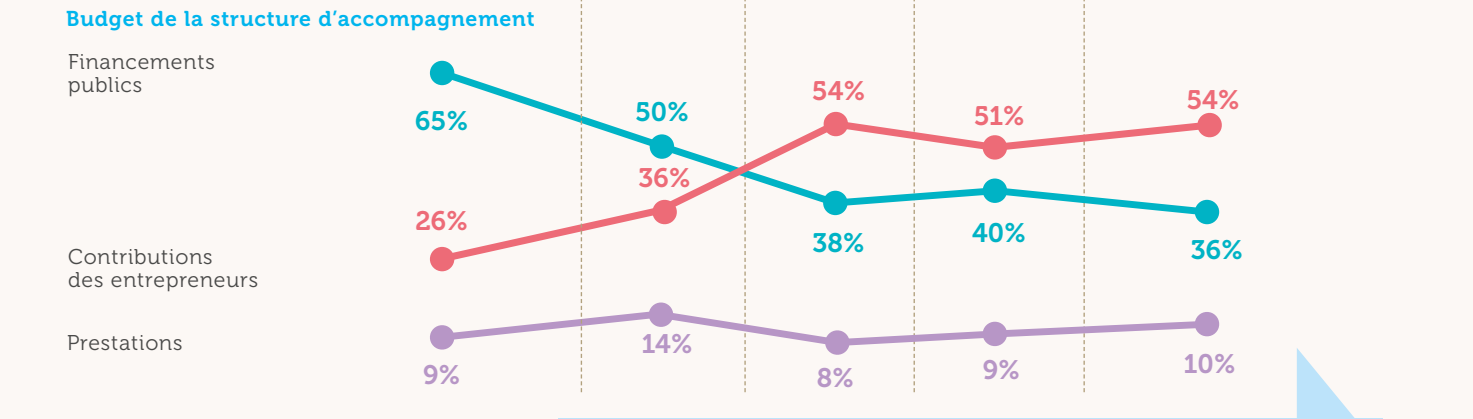

La hausse d'activité des entrepreneurs se traduit mécaniquement par une hausse de leurs contributions au fonctionnement de la structure.

KANOPÉ
une gouvernance démocratique

Une nouvelle gouvernance collective pour Kanopé

Kanopé a franchi une étape importante de son développement le 11 juin 2021 avec la transformation de son statut de SCOP Sarl en SCOP SA (Société Anonyme). Cette évolution statutaire est la traduction, la concrétisation d'un élément fondamental du concept de CAE, à savoir qu'au-delà d'une structure d'accompagnement elle constitue une nouvelle forme d'entreprise constituée et gouvernée par ses entrepreneur.es salarié.es associé.es.
Cette transformation est l'aboutissement d'un process de travail collectif entamé il y a 5 ans afin de reposer le projet d'entreprise : notre raison d'être, nos axes de développement et notre mode de gouvernance. Ce travail a impliqué et mobilise toujours l'ensemble des entrepreneurs (en CAPE – salariés et associés), Il est le ferment d'une réelle gouvernance collective nécessitant compréhension, implication et responsabilisation des membres de la coopérative.
C'est à cette condition que nous avons une structure de gouvernance partagée, articulée entre une direction générale bicéphale, une co-présidence du Conseil d'Administration, un conseil d'administration et une Assemblée Générale.
L'apprentissage collectif de cette gouvernance partagée constitue pour l'ensemble des membres de la coopérative l'une des valeurs ajoutées fondamentales de notre « modèle » d'entreprise.

AG — élit → **CA** — élit → **Co-présidence du CA** ; nomme → **Co-direction**

Un nombre croissant d'entrepreneurs salariés associés
au 31/12/2021

60 associés
- **52** Associés entrepreneurs (dont 8 nouveaux et 7 sortis)
- **6** Membres de l'équipe d'accompagnement
- **2** Associés externes

8 entrepreneurs associés + 3 membres de l'équipe (12 membres max)
- pilote le projet d'entreprise
- met en œuvre les orientations de l'AG
- contrôle la gestion de la direction générale
- arrête les comptes et le rapport annuel de gestion
- veille à la fluidité des informations et à la transparence des décisions

2 entrepreneurs associés
1 Présidente + 1 Président
- Organisent les travaux du CA
- En rendent compte à l'AG
- Veillent au bon fonctionnement des instances

Coordination

2 membres de l'équipe d'accompagnement
1 Directeur Général
+ 1 Directrice Générale Déléguée
- représentants légaux de l'entreprise
- assurent la direction générale de l'entreprise
- mettent en œuvre les orientations du CA

L'Assemblée Générale des Associés :
- se réunit 2 fois par an et votent selon le principe 1 personne = 1 voix.
- décide des grandes orientations et des investissements majeurs
- valide les comptes et la répartition des résultats
- décide des contributions des entrepreneurs et des services mutualisés

Le Conseil d'Administration du 11 juin 2021 a élu à sa co-présidence, Tiphaine Pons et Stéphane Hénin.
Le 8 décembre 2021, le CA a nommé une nouvelle direction générale : au 1er janvier 2022, Matthieu CHAPUIS (Directeur Général) et Cécile GRANGE (Directrice Générale Déléguée) prendront leurs fonctions en remplacement de Philippe LE BRETON.

KANOPÉ

COOPÉRATIVE **COLLECTIVE ET SOLIDAIRE**

Accompagnement des créateurs d'entreprises bénéficiaires du RSA

Kanopé intervient auprès des publics bénéficiaires du Revenu de Solidarité Active (RSA) dans le cadre du Programme Départemental d'Insertion (PDI). Les personnes accompagnées sont en cours d'élaboration d'un projet de création d'entreprise ou déjà en activité. Suivant les profils, l'accompagnement porte sur la connaissance des secteurs d'activités, l'affinement de leur offre, les modalités de création d'entreprise, la gestion financière, comptable et commerciale. Un focus sur la communication est souvent demandé.
Au-delà, des rendez-vous individuels classiques, Kanopé introduit du collectif, soit 2 sessions de 4 ateliers par an sur des thématiques variées : la réalisation d'un plan d'affaire, le ciblage clients, les canaux d'acquisitions… Ces ateliers collectifs permettent de rompre l'isolement, de générer des échanges de pratiques et de stimuler la capacité d'entreprendre.

Accompagnement externe en soutien d'une CAE

La solidarité entre CAE constitue un des fondements de la constitution du réseau des CAE, en particulier au niveau régional. Kanopé intervient depuis l'été 2021 dans la remise en place d'une équipe et des process administratifs et comptables d'une CAE mise en difficulté par les nombreux départs de compétences.

COOPÉRATIVE **NUMÉRIQUE**

EnDI

Le nouvel outil de gestion, EnDI (Entreprendre Différemment) perfectionné depuis 2 ans avec le réseau Coopérer Pour Entreprendre a été déployé au sein de notre coopérative en cette fin d'année 2021. Cet outil constitue l'interface entre les entrepreneurs et l'équipe d'accompagnement pour le suivi des activités : devis, facturation, notes de dépenses, suivi des rendez-vous et ateliers… Une des améliorations appréciées est son accessibilité sur tout support, navigateur et système d'exploitation.
Le support et la gouvernance sont intégrés dans Coopérer pour Entreprendre, ce qui rend cet outil évolutif au gré des besoins remontés par les différentes coopératives membres et ses utilisateurs.

Un nouvel outil pour la gestion de la formation professionnelle

Courant 2021, Kanopé a adopté une solution tout-en-un dédiée aux professionnels de la formation : Digiforma. Gestion administrative, plateforme e-learning, qualité, gestion commerciale et émargement numérique, Digiforma intègre de nombreuses fonctionnalités essentielles pour piloter l'activité de formation des membres de la coopérative. Nul doute que cette plateforme permettra de gagner en efficacité et de professionnaliser ses utilisateurs.rices tout en facilitant la gestion de la démarche qualité Qualiopi.

DES PROJETS A VENIR

- Etude d'opportunité sur la mise en place d'un établissement spécifique SAP (Services à la personne) au sein de Kanopé
- Partenariat avec Coop'Action pour proposer le service CAE Bâtiment sur le Gers et les Hautes-Pyrénées
- Rédaction d'un cahier des charges pour un nouvel outil faisant office d'intranet collaboratif et de réseau social d'entreprise afin de mieux répondre aux besoins des coopérateurs.

COOPÉRATIVE **COOPÉRANTE**

L'évolution du modèle économique

L'une des responsabilités de l'Assemblée Générale des Associés est de s'assurer de la pérennité de l'entreprise et de la solidité de son modèle économique. Le budget de la structure d'accompagnement est alimenté à 36 % par des financements publics, à 54 % par la contribution des entrepreneurs et 10% par prestations externes. En prévision des probables augmentations des coûts en 2022 –en particulier des locaux -il a été décidé d'augmenter à 12% de la marge brute la contribution des entrepreneurs. Les taux et bases de contribution sont adoptés et donc révisables chaque année par l'Assemblée Générale.

Co-développement : entraide entre entrepreneurs

La crise et les confinements successifs que nous vivons ont favorisé les initiatives des entrepreneurs de la CAE pour se soutenir. Ainsi depuis septembre 2020, cinq groupes de 6 entrepreneurs d'activités diverses, se sont retrouvés 1 fois/mois pour échanger et s'entraider afin de lever des problématiques ou des freins au développement de leur activité. Ces séances de co-développement entre pairs, auto-organisées, s'appuient sur les compétences de chacun et se réalisent dans un cadre où la confidentialité est respectée. Un outil efficace, en complément de l'accompagnement individuel et collectif proposé par l'équipe, qui soutient le développement des activités mais également l'esprit de protection mutuelle et l'intelligence collective à la base de la CAE.

ENTREPRISE **DE TERRITOIRE**

La Dynamo, tiers-lieu à Auch et Fabrique de Territoire pour le Gers

La Dynamo est pilotée par Kanopé et Gers Développement. Pour sa première année d'activité, La Dynamo a mené plusieurs actions en tant que tiers-lieu ressource du département afin de faciliter les coopérations et la dynamique territoriale, tout en développant son propre tiers-lieu.
- Mise en place de 3 instances pour la gouvernance et le fonctionnement de La Dynamo (Comité de pilotage, comité partenarial, comité de gestion et d'animation du tiers-lieu)
- Propositions d'animations tout au long de l'année (ateliers et rencontres thématiques, remue-méninges de La Dynamo, reportage et exposition photo…)
- Accompagnements des acteurs impliqués sur les tiers-lieux (3 ateliers collectifs à Sarrant, Gimont et Simorre, accompagnements de structures, diagnostic-évaluation de projets, animation de réseau, 1 éductour en Nouvelle Aquitaine)
- Mise en place des outils de communication (site internet, centre de ressources en ligne, page Facebook)
- Participation à la constitution du nouveau réseau régional et intervention à des évènements nationaux

Le chantier de construction d'une CAE agricole avance à grands pas

L'année 2021 ayant été consacrée à la réalisation d'une étude d'opportunité, nous avons pu vérifier l'hypothèse que la création d'un tel dispositif pourrait lever des freins à l'installation du public visé, à savoir les porteurs de projets hors cadre familial. Le département des Hautes-Pyrénées connait en effet une vague de projets d'installation sans précédent depuis quelques années, boostée par « l'effet confinement ». Malheureusement, les freins à l'installation sont nombreux (accès au foncier, financement, etc.) et les résultats sont plus que mitigés puisque plus d'un maraîcher sur deux cesse son activité dans les premières années.
Suite à cette étude qui valide donc nos hypothèses de travail, le collectif (Kanopé, GAB 65, ADEAR, AFOCG et Terre de Liens) se consacre aujourd'hui à la réalisation d'une étude action constitutive pour mettre sur pied le dispositif grâce à un premier financement de France active. L'objectif ? Rendre la CAE opérationnelle courant 2023. Challenge !

EN BREF….

1ères rencontres régionales Fédé CAE
Les CAE se sont réorganisées au niveau national avec la création fin 2020 de la Fédération Nationale des CAE au sein de la Confédération Générale des SCOP. Kanopé a participé aux premières rencontres nationales de cette Fédération à Sète en septembre 2021.

Une BD pour mieux vivre au travail
Le CSE s'est réuni tous les 2 mois avec pour objectif de traiter des sujets de santé et sécurité au travail, risques psychosociaux, accords d'entreprise, accompagnement des personnes en difficulté, etc.
Après plusieurs mois de gestation, le «Petit illustré kanopéen en santé au travail » a vu le jour. Ce guide sous forme de BD a pour vocation d'accompagner et de soutenir les membres de Kanopé dans leurs démarches pour faire face aux aléas de leur vie personnelle ou professionnelle.

Conception Graphique STUKI SAN & MARJOLAINE HUET KANOPE

Certification QUALIOPI CPS RNCQ 0076 Portée disponible sur www.icert.fr
La certification qualité a été délivrée au titre des catégories suivantes : actions de formation et bilans de compétences

Projet cofinancé par le Fonds Social Européen
Kanopé est co-financée par le Fonds Social Européen, la Région Occitanie et le Conseil Départemental du Gers pour les deux premières années d'accompagnement des entrepreneurs.

KANOPÉ
Coopérative d'Activité et d'Emploi
www.kanope.coop
Kanopé est membre de Coopérer pour Entreprendre, premier réseau de coopératives d'activité et d'emploi en France
www.cooperer.coop